

# Théories de la communication (+ Tests d'actualité)

## Titulaire

Nadège BROUSTAU (Coordonnateur)

## Mnémonique du cours

COMM-B230

## Crédits ECTS

5 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Français

## Période du cours

Premier quadrimestre

## Campus

Solbosch

## Contenu du cours

Définition des spécificités de la communication en tant que champ, objet de recherche et discipline académique.

Discussion et débats sur les théories de la communication et leurs évolutions, notamment en Europe et en Amérique du Nord.

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

- Définir la communication en tant qu'objet d'étude dans le cadre des sciences sociales
- Comprendre les relations entre communication, culture et société
- Analyser de façon critique les pratiques et les produits de la communication et de la culture de masse
- Situer les médias numériques et les nouvelles pratiques communicationnelles par rapport à l'évolution de la recherche en communication

## Pré-requis et co-requis

### Connaissances et compétences pré-requis

Aucun pré-requis.

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours théoriques *ex cathedra*, séances d'exercices et travail personnel.

## Références, bibliographie et lectures recommandées

Une bibliographie de référence est disponible sur l'Université virtuelle. Pour certaines des thématiques abordées en cours, un ou des textes d'auteurs sont à lire (également disponibles sur l'Université Virtuelle).

## Support(s) de cours

Université virtuelle

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

### Contact(s)

Professeure : Nadège Broustau

Assistant : Florian Rodot (florian.rodot@ulb.be)

## Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit, Travail personnel et Travail pratique

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Outre l'examen écrit portant sur le cours lui-même, des tests d'actualité et de culture générale sont associés à la note de l'UE (uniquement pour les étudiant.e.s inscrit.e.s au Bachelier en information et communication).

Organisation des tests d'actualité et de culture générale :

- Chaque test porte sur l'**actualité** des **4 semaines** qui précèdent le test, et ce dans tous les domaines, sauf le sport.
- Les tests portent également sur la **culture générale**, entendue autour de thèmes précisés sur l'UV.
- 3 tests par quadrimestre soit 6 tests au total (+ 1 test de rattrapage en 2e session, le cas échéant).
- 3 absences maximum par année académique (justifiées ou non).
- Chaque test consiste en 10 questions d'actualité et de culture générale (30 questions pour le test de 2e session).
- Les tests se déroulent en ligne, sur l'UV.
- La note du test d'actualité est bloquante en première session (pas possible de valider l'UE si la note moyenne des tests d'actualité est inférieure à 10). En 2e session, la note de l'UE est calculée par moyenne pondérée suivant les proportions suivantes : **20%** pour le **test d'actualité**, **80%** pour l'évaluation du cours de Théories de la communication).
- En 2e session le test prend un format différent : il se déroule en auditoire et est composé de 30 questions.

## Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

1. Un examen écrit individuel (60% de la note finale) : l'examen portera sur les connaissances théoriques en communication enseignées (en cours et en séances d'exercices) ainsi que sur leur application à l'analyse de produits culturels.
2. La préparation et l'envoi de questions sur les lectures obligatoires via l'UV (10 %). La note obtenue en 1e session pour cette partie sera également celle de la 2e session.
3. Des exercices pratiques obligatoires (10 %). Attention, toute absence non justifiée pénalise cette note. Cette note obtenue en 1e session pour cette partie sera également celle de la 2e session.
4. La participation aux tests d'actualité organisés par Monsieur Christophe Lo Giudice (20% de la note finale) est requise pour les étudiants inscrits à titre principal au bachelier en information et communication. Pour les autres étudiants ne devant pas effectuer les tests d'actualité, la note finale ne comprendra que celle de l'examen écrit, de l'envoi des questions et de la participation aux séances d'exercices.

Attention, la note pour ces tests et pour l'examen écrit est bloquante. Cela signifie que le cours n'est validé en première session que si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 10/20 aux deux parties (examen + tests d'actualité). Si tel n'est pas le cas, l'étudiant repasse en seconde session toute partie pour laquelle il ou elle aurait obtenu une note inférieure à 10/20. En août, la note finale est la note pondérée des deux parties.

## Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

BA-COMM | Bachelier en information et communication | bloc 2

